

**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PONTIAC**

**Procès-verbal de la séance du budget 2026 du conseil municipal tenue le
12 janvier 2026 à 17 h 00, au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's
Bay (Québec).**

Présents :

**La mairesse Colleen Larivière, les conseillers Emile Morin, Rick Frost, Travis Corriveau et
Courtney Harris.**

Les conseillers John Stitt et Terry Racine motivent leurs absences.

Aussi présente :

Julie Bertrand, directrice générale et greffière-trésorière

Le quorum étant atteint, la mairesse Larivière préside la séance.

ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR

2026-01-15

**Proposé par Travis Corriveau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la
présente séance.**

Adopté

ADOPTION DU BUDGET PROVISOIRE POUR L'ANNÉE 2026

2026-01-16

**Proposé par Courtney Harris et résolu unanimement d'adopter le budget
Provisoire 2026 suivant.**

Adoptée

<u>Revenus</u>		<u>Dépenses</u>	
Revenus de taxes	1 112 852	Administration générale	528 922
Paiements tenant lieu de taxes	1 679	Sécurité publique	288 245
Transferts	472 494	Transport	619 360
Services rendus	5 194	Santé environnementale	95 740
Évaluation des droits	54 000	Aménagement urbain	90 522
Intérêts	9 504	Loisirs et culture	31 650
Autres revenus	3 600	Frais de financement	28 713
Affectation du surplus	67 237	Paiement de la dette à long terme	18 408
		Activités d'investissement	25 000
	Total	Total	1 726 560

**Je, soussignée Julie Bertrand, directrice générale de la Municipalité de Litchfield, certifie que
les crédits projetés pour le budget provisoire 2026 sont raisonnables.**

Julie Bertrand, directrice générale / greffière-trésorière

MOTION POUR ADOPTER LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026-01-17

**Proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'adopter le Plan triennal
d'immobilisations 2026-2027-2028.**

Adoptée

ADOPTION DU 1er PROJET DE RÈGLEMENT 2026-260

Pour déterminer le taux de la taxe foncière et le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes pour l'année fiscale 2026

26-01-18

Attendu que le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

Attendu qu'avis de motion a été donné par Emile Morin à cet effet lors de l'assemblée du conseil du 12 janvier 2026;

Attendu que : le projet du règlement 2026-260 était déposer par Emile Morin le 21 janvier 2026;

En conséquence, il est ordonné par Emile Morin et statué par le conseil municipal de la municipalité de Litchfield d'adopter le 1^{ier} projet du règlement 2026-260.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET 1er PROJET DU RÈGLEMENT 2026-261

Déterminant la rémunération des membres du conseil de la Municipalité de Litchfield.

2026-01-19

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur le traitement des élus Municipaux (L.R.Q., Chapitre T-11,001) la Municipalité de Litchfield peut, par règlement, établir la rémunération de ses Membres;

ATTENDU qu'il est opportun de réviser les salaires des élus, à chaque année;

ATTENDU que le conseillère Courtney Harris a donné un Avis de Motion à la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2026;

ATTENDU QUE le projet du règlement 2026-261 était adopté le 21 janvier 2026;

En conséquence,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'adopté le 1^{ier} Projet du Règlement 2026-261.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-01-20

Proposé par Rick Frost et résolu unanimement de lever la séance à 18 h 05.

Adoptée

**Colleen Larivière
Mairesse**

**Julie Bertrand
Directrice générale et greffière-trésorière**